

Choix des matières en L3 Droit

Par **lucas123**, le **03/09/2014** à **14:58**

Bonjour à tous,
je passe actuellement en L3 Droit à la faculté de Montpellier et pour être honnête je suis un peu perdu vis à vis des matières à choisir. Pour être un peu plus précis j'envisagerais un parcours en droit privé pour me tourner ensuite vers un M1 Droit des affaires.

Les matières sont les suivantes au semestre 5:

*UE obligatoire avec 3 TD optionnels

- droit civil contrats spéciaux
- droit du travail
- droit des sociétés
- droit institutionnel de l'union européenne
- théorie générale des libertés fondamentales
- droit administratif des biens

*UE optionnelles de spécialisation (1 à choisir)

- Droit commercial
- Droit international public général

*UE optionnelles d'histoire (1 à choisir)

- Histoire du droit privé
- Histoire du droit public

Si quelqu'un est déjà passé par là et pourrai me donner des précisions ce serait vraiment sympa.

Merci bien

Par **Dragon**, le **03/09/2014** à **15:51**

Bonjour,

si j'étais à ta place j'aurais choisi :

en TD : droit civil, droit des sociétés et travail ou libertés fonda.
en option droit commercial et histoire du droit privé.

Je pense qu'en prenant en compte tes envies futures, c'est les matières là qu'il faut choisir!

Bon courage :)

Par **bulle**, le **03/09/2014** à **23:10**

Bonjour,

Je partage l'avis de Dragon pour le choix des matières [smile3]

Par **lucas123**, le **04/09/2014** à **13:16**

Super merci beaucoup à vous deux. Et d'un point de vue stratégique, y a t'il des matières plus faciles que d'autres?

Par **Dragon**, le **04/09/2014** à **14:23**

Aucune idée, je suis au même stade que toi lol ; mais j'ai entendu dire que le droit des sociétés n'était pas très compliqué (contrairement au civil).

Par contre j'ai fait du droit commercial en L2 et c'est pas très difficile non plus!

Par **lucas123**, le **04/09/2014** à **15:07**

Super merci pour tes conseils :) et bonne chance pour ta l3